

## REGLEMENT « Percez leur secrets »

### ARTICLE 1 : CONCEPT GÉNÉRAL

Alliance Loire regroupe nos 7 caves coopératives, représentant toute la diversité des terroirs et des appellations du Val de Loire pour vous présenter nos vins. Elle propose un jeu gratuit « Percez leur secrets » sans obligation d'achat, organisé par du 1<sup>er</sup> avril 2017 à 8h au 30 juin 2017 à minuit . Ce jeu est accessible sur le site <http://www.secretsdechai.fr>.

### ARTICLE 2 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu implique de la part des joueurs l'acceptation sans aucune réserve du présent règlement et du principe du jeu. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au jeu, mais également du lot qu'il aura pu éventuellement gagner.

### ARTICLE 3 : PARTICIPANTS

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure ou âgée de plus de 18 ans. Sont exclues les personnes ayant participé à la mise en œuvre de ce jeu. La participation est limitée à une inscription par personne. Chaque participant devra obligatoirement fournir les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale et adresse mail.

N.B : Le présent jeu est soumis aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite «Loi Informatique et Libertés». Les joueurs sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce jeu sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants peuvent s'opposer à l'utilisation de leurs données à des fins de prospection et bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives les concernant. A cette fin, ils peuvent exercer leurs droits en écrivant à Alliance Loire, Jeu secrets de Chai, route des Perrières, 49260 Saint-Cyr-en-Bourg

Ces données sont destinées exclusivement à l'organisateur.

L'organisateur se réserve la possibilité de suspendre le jeu si il estime qu'il n'est plus en mesure d'assurer la sécurité d'une information personnelle des participants, ou de le prolonger si les circonstances l'exigent.

### ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ

L'organisateur du jeu ne pourra être tenu responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté (fraude informatique, virus, incendie, inondation, grève ou toute autre raison), la présente opération devait être écourtée, prolongée, modifiée, reportée ou annulée et décline toute responsabilité pour tout incident ou accident qui pourrait se produire pendant la durée de jouissance du prix.

L'organisateur ne sera en aucun cas tenu pour responsable des défauts éventuels des lots attribués.

En aucun cas l'organisateur ne sera tenu responsable de tout accident survenue lors de l'utilisation ou durant la jouissance des lots.

L'organisateur se réserve le droit de remplacer les lots par d'autres lots de même valeur ou équivalent en cas de force majeure, d'événement indépendant de sa volonté ou de juste motif si les circonstances l'exigent.

### ARTICLE 5 : GRATUITÉ DU JEU CONCOURS

Le règlement et ses avenants sont adressés gratuitement à toute personne qui en ferait la demande en écrivant à Alliance Loire, Jeu Secrets de Chai, route des Perrières, 49260 Saint-Cyr-en-Bourg

De même les participants pourront se faire rembourser les frais de connexion au site internet [www.secretsdechai.fr](http://www.secretsdechai.fr) pour la participation au jeu au tarif forfaitaire de 0.15 euros TTC, sur simple demande écrite accompagnée obligatoirement de leurs coordonnées complètes, d'un RIB et de la facture détaillée de l'opérateur internet ou du cybercafé ou de tout autre commerce, en entourant la date et l'heure de la connexion au site internet du jeu, le tout envoyé sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 30 août 2017 à minuit, cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse suivante : Alliance Loire, Jeu secrets de Chai, route des Perrières, 49260 Saint-Cyr-en-Bourg.

Les personnes ayant participé au jeu sur le site internet ne pourront pas se faire rembourser leurs frais de connexion s'ils bénéficient d'un forfait de connexion illimité à internet.

Toute demande incomplète, illisible, manifestement frauduleuse, adressée autrement que par voie postale, envoyée sous pli insuffisamment affranchi, ou effectuée après la date limite sera considérée comme nulle.

Le remboursement du timbre utilisé pour la demande de remboursement des frais de connexion au site internet pour participer au jeu, le remboursement du timbre d'opposition à l'utilisation des données à des fins de prospection et le remboursement du timbre utilisé pour la demande écrite de règlement complet se fera au tarif normal en vigueur pour les courriers de moins de 20 gr si le participant en fait la demande écrite avant le 30 août 2017 à Alliance Loire, Jeu secrets de Chai route des Perrières, 49260 Saint-Cyr-en-Bourg

## ARTICLE 6 : DESCRIPTION DES LOTS

### Du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> lot :

Secret de Chai offre 1 week-end pour 2 personnes.

Celui-ci comprenant 2 nuits à bord d'une Toue Cabanée sur la Loire (bateau de pêche traditionnel), les petits déjeunés + 1 diner pour 2 personnes au restaurant les Menestrels, 1 bouteille de vin de 75cl de la marque Secret de Chai, 1 balade d'1h00 sur la Loire et la visite de la Cave à Vin de Saumur « Robert & Marcel ».

Valeur totale : 186,00€/séjour

Ce séjour sera à utiliser du 15 septembre 2017 au 15 septembre 2018 selon les disponibilités.

Les frais de transport ne sont pas pris en charge.

### Du 6<sup>ème</sup> au 26<sup>ème</sup> lot :

Un kit de dégustation comprenant 6 verres de dégustations, 1 seau à glace, 1 couteau sommelier, 1 bouchon vinolok et 1 drop stop.

Valeur totale d'un lot : 17,00€

### Du 27<sup>ème</sup> au 37<sup>ème</sup> lot :

Une bande dessinée « les fondus de la Loire » aux Editions Bamboo d'Olivier Saive Cartoon, Christophe Cazenove et Hervé Richez.

Valeur totale d'un lot 10,60€.

## ARTICLE 7 : DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les lots, dans l'ordre de leurs désignations, sont attribués aux participants inscrits en ligne ou par courrier. Les joueurs seront classés par tirage au sort par Maître Leduc selon ce principe et les lots attribués selon leur rang. En cas d'égalité numérique dans le classement des meilleures réponses, un tirage au sort sera effectué le 1 septembre 2017 par Maître Leduc.

## ARTICLE 8 : INFORMATION DES GAGNANTS ET PROPRIÉTÉ DES LOTS

Les gagnants seront informés par mail et les lots seront adressés à partir du 2 septembre 2017.

Le lot gagné ne pourra être échangé contre de l'argent ou contre un autre lot.

Les lots non réclamés après le 2 septembre 2012 à 15h seront acquis de plein droit au comité organisateur.

Le présent règlement est déposé à l'Étude LEDUC ALISON, 8 Bis rue Seigneur, 49400 SAUMUR et accessible sur le site internet de Secrets de Chai, comme il est indiqué en article 1.

Renseignements et organisation du jeu-concours :

Alliance Loire  
Jeu secrets de Chai  
route des Perrières  
49260 Saint-Cyr-en-Bourg  
Tél : 02 41 53 74 44

Enregistré à l'étude le 3 Janvier 2017

